



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

30 Juin 2008

Le 30 juin 2008 à 19 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 juin 2008 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU,

Nombre de conseillers en exercice : 37
Présents : 37
Nombre de Votes : 37

M. Philippe MICHELON est nommé secrétaire de séance.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Commune de Briançon : M. Alain BAYROU – M. Romain GRYSKA (représentant Mme Claire BARNEOUD) – M. Jean SODE – M. Rachid DJEFFAL – Mme Catherine VALDENNAIRE – M. Philippe PELLORCE – M. Philippe SEZANNE (représentant Mme Monique OLLAGNIER) – M. Jean-François PEGUY – Mlle Karine ESCALIER – M. Jean-Pierre NARSAPA – M. Jean-François BELLET (représentant Mme Nicole NUSBAUMER).

Commune de Cervières : M. Thierry DUCURTIL – M. Marc FAURE-BRAC

Commune de La Grave : M. Jean-Pierre SEVREZ – M. Christophe HUGOT.

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA – M. Philippe MICHELON – Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE).

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER – M. Roger GUGLIELMETTI – Mme Béatrice KOEKKOEK

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE – M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC – Mme Corinne MEYER.

Commune de Puy St André : M. Pierre LEROY – M. Alain PROUVE (représentant Mme Léa ROUX).

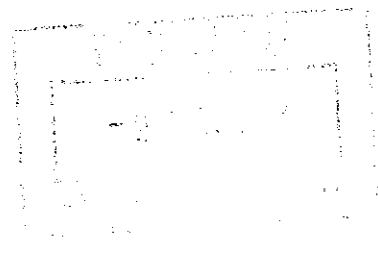
Commune de Saint Chaffrey : M. Henry RAOUX – M. Philippe STOCKLI – M. Philippe MARIACHER.

Commune de Val des Prés : M. René SIESTRUNCK – M. Alain BLOCH TREFOUSSE.

Commune de Villar d'Arène : M. Xavier CRET - Mme Nicole MATHONNET.

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – Mme Brigitte BOREL – M. François BOULANGER (représentant M. Christian BREMOND).

Le quorum étant atteint, les conseillers communautaires peuvent valablement délibérer.



DELIBERATION N° 2008-014 DU 30 JUIN 2008

Rapporteur : M. Xavier CRET.

OBJET : ATTRACTIVITE DES TERRITOIRE
Crèche du Pays de la Meije.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2005-154-5 en date du 3 juin 2005 et en particulier l'article 6 C II 3 qui prévoit la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des structures d'accueil de la petite enfance,

Considérant l'existence d'un réel besoin d'une structure d'accueil de la petite enfance d'environ 20 places dans le canton de La Grave, attestée par l'étude réalisée par la société Crèche Attitude en 2005, confirmée par l'accroissement de la population permanente sur les dernières années,

Considérant l'éloignement géographique des deux communes concernées par rapport aux structures d'accueil de la petite enfance existantes ou programmées,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 10 juin 2008,

Vu le résultat du vote à main levée, favorable à l'unanimité et 13 abstentions,

DELIBERE

- Autorise Monsieur le Président à lancer les consultations, à conduire les négociations prévues par le code des marchés publics, et à signer les marchés permettant la conception d'un espace d'accueil de 20 berceaux, soit environ 200 m², la maîtrise d'œuvre de l'opération et l'assistance au maître d'ouvrage (en particulier architecte ou bureau d'études spécialisé pour la maîtrise d'œuvre, coordonnateur SPS, contrôleur technique) pour un montant total estimé à 80 000 € ttc,
- Autorise Monsieur le Président à mener l'ensemble des démarches administratives rendues nécessaires pour cette opération et notamment le dépôt du permis de construire éventuel,
- Mandate Monsieur le Président afin de formuler les demandes de subventions aux taux les plus élevés possibles, notamment auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région, et du Département.

Pour extrait conforme
Le Président

Alain BAYROS



Date dépôt S.P. : 07 JUIN 2008

Date affichage : 11 JUIL. 2008

